



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'URIOPSS avant le 23 septembre 2022

- ☞ Vous participez à la journée : répondre sur cette page. (I)
- ☞ Vous ne participez pas à la journée : répondre au verso de cette page. (II)

I- Vous vous inscrivez à la journée départementale de l'URIOPSS

- Mercredi 28 septembre dans le Loiret
- Vendredi 30 septembre dans l'Indre
- Mardi 4 octobre dans le Loir-et-Cher
- Mercredi 5 octobre en Eure-et-Loir
- Jeudi 6 octobre dans le Cher
- Vendredi 7 octobre en Indre-et-Loire

Nom	Prénom	Fonction	Déjeuner
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Association ou Organisme

Adresse.....

Mail Numéro Adhérent : CC.....

1 - Inscription (participation aux frais de la journée)
(ne comprenant pas le Document de rentrée sociale 2022/2023)

• **Coût : 25,00 €** x personnes = € (A)

2 - Commande du « Document de rentrée sociale 2022-2023 »

• **Coût : 48,00 €** x..... exemplaire(s) = € (B)

Ci-joint un règlement à l'ordre de l'URIOPSS Centre de ou virement effectué le :

(A) + (B) = €



Les éventuelles restrictions liées à la situation sanitaire au moment des journées de rentrée sociale s'appliqueront.



II - Vous êtes adhérent mais vous ne pouvez pas participer à une journée départementale

M, Mme.....

Organisme.....

Adresse.....

Mail..... Numéro Adhérent : CC.....

- Demande à recevoir le « **Document de rentrée sociale 2022-2023** » pour la préparation des budgets dans les 48 h suivant la journée départementale de son département :

OUI

NON

Coût : 55,05 € franco de port x exemplaire(s) = €

Règlement ci-joint par chèque ou virement

RIB : 42559/10000/08002496966/45_N° IBAN : FR76/4255/9100/0008/0024/9696/645_BIC : CCOPFRPPXXX

Domiciliation : CREDIT COOPERATIF d'Orléans

Copie du présent bulletin d'inscription rempli vaut facture.

DOCUMENT DE RENTREE SOCIALE 2022-2023



Attendu chaque automne par les adhérents du réseau UNIOPSS-URIOPSS et par leurs divers partenaires, le document de rentrée sociale porte sur les politiques associatives, l'actualité de l'action sanitaire et sociale, les prévisions économiques, la législation sociale et fiscale en vigueur, etc.

Elaboré par le réseau UNIOPSS/URIOPSS, dans le cadre d'un numéro spécial d'Union Sociale (hors-série de septembre 2022), le document de rentrée sociale s'adresse principalement aux administrateurs et aux cadres du secteur sanitaire, social et médico-social soucieux d'être éclairés tant sur les enjeux politiques que sur l'élaboration des propositions budgétaires 2023.

C'est un outil de gestion qui constitue au quotidien un précieux aide-mémoire.